

Responsable Technique de la Pépinière Viticole

RNCP32167 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21053
Code(s) ROME	A1301, A1414
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2022

Certificateur(s)

MFR DES CHARENTES RICHEMONT IREO · SIRET : 78119478200012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Présentation du (des) métier(s)

Un pépiniériste viticole ou un responsable technique de la pépinière viticole est spécialisé dans le greffage et la multiplication des bois et plants de vigne pour les commercialiser auprès des autres professionnels de la viticulture

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat Le responsable technique d'une pépinière viticole doit maîtriser l'ensemble du process lié à la production d'un plant de vigne, ainsi que les domaines associés (maîtrise des pathologies viticoles, ampélographie, biologie viticole...). Il doit également assurer le pilotage de l'entreprise pépinière, l'encadrement du personnel. Dans le cadre de la production de la pépinière viticole, le titulaire complète les documents réglementaires, repère les éventuelles anomalies et y remédie. Il transmet les informations au chef d'entreprise s'il ne l'est pas. Le titulaire du Titre est responsable de la bonne réalisation des missions techniques de la pépinière viticole, du matériel et des équipements liés à la production. Enfin, il doit assurer une bonne intégration de l'entreprise dans sa filière ainsi qu'un lien avec le plan de compétitivité de la filière bois et plants de vignes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Conduire une entreprise "pépinière viticole" et maîtriser le processus de production en pépinière viticole
- Maîtriser les techniques et les aspects pratiques liés à la production d'un plant de vigne - Analyser la filière bois et plants de vigne et son évolution
- Maîtriser la réglementation liée à la pépinière viticole
- Avoir une démarche technico commerciale et conseiller le viticulteur dans ses choix de plantation
- Maîtriser les éléments liés à aspects qualitatifs et environnementaux de la pépinière viticole
- Communiquer autour du métier de la pépinière viticole

Blocs de compétences

RNCP32167BC01 — Bloc 1: Produire au niveau de la pépinière viticole

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation : Epreuve de synthèse type "Rapport de stage" avec une évaluation écrite du rapport (20 pages) et orale de la soutenance (30 mn)

RNCP32167BC02 — Bloc 2 Intitulé : Gérer une entreprise "Pépinière Viticole"

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation : Epreuve de synthèse type "Rapport de stage" avec une évaluation écrite du rapport (20 pages) et orale de la soutenance (30 mn)

RNCP32167BC03 — Bloc 3 Intitulé : Savoir exécuter les principales tâches manuelles liées à la production d'un plant de vigne

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation : Epreuve pratique où le candidat doit réaliser 30 plants de vigne dans les conditions réelles d'exploitation.

RNCP32167BC04 — Bloc 4 Intitulé : Assurer une fonction "Technico - commerciale" au sein de la pépinière viticole

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation : Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnelle (oral de 30 mn, après tirage au sort de la question et 30 mn de préparation)

RNCP32167BC05 — Bloc 5 Intitulé : Travailler en lien avec le " plan de compétitivité de la pépinière viticole"

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation : Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnelle (oral de 30 mn, après tirage au sort de la question et 30 mn de préparation)

RNCP32167BC06 — Bloc 6 Intitulé : Etre un pépiniériste "communicant autour de son métier"

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation : Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnelle (oral de 30 mn, après tirage au sort de la question et 30 mn de préparation)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Pépinière viticole

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Pépiniériste viticole : Chef d'exploitation assurant toutes les fonctions de production des plants de vigne et de gestion de l'entreprise.

Responsable technique d'une pépinière viticole : Fonction appliquée à des exploitations de taille importante. Il a en charge la production du matériel végétal jusqu'à la livraison aux viticulteurs. Il est sous la responsabilité du chef d'entreprise.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 874 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 043
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	77 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

La présidence du jury est assurée par un professionnel membre de la FFPV

Origines des membres du jury :

- Fédération Française de la pépinière viticole
- Syndicat des pépiniéristes de la région du Cognac
- Représentants des salariés de la pépinière viticole
- Institut Français de la Vigne et du Vin

L'organisation des épreuves et l'harmonisation seront réalisés par :

- MFR des Charentes
- Conservatoire du vignoble charentais

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 317 €
Selon la branche	7 317 € – 7 659 €
Prise en charge	Branches concernées
7 317 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 659 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41414

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.ffpv.fr
www.institut-richemont.fr

MFR des Charentes

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32167/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	864 €
Coût moyen par dossier	432 €
Durée moyenne	18 h
Période	02/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.